

AR Prefecture

017-200041523-20221215-DELI129_2022-DE
Reçu le 20/12/2022

Axe du PCAET	Titre de l'action PCAET ou définit lors des ateliers	Descriptif de la sous-action	Porteur de l'action	Partenaire	Moyens financiers qualitatifs -PCAET	Indicateur de suivi	Planning de réalisation
Axe 1 : Vers un territoire exemplaire qui pilote le PCAET		Coordonner et suivre l'ensemble des actions mises en oeuvre, par des tableaux de bord d'avancement du PCAET en s'appuyant sur les indicateurs définis pour chaque action et l'élargir aux actions du label CAE et TEPOS pour suivre l'atteinte des objectifs de la collectivité	CDCHS			*ensemble des indicateurs mentionnés dans ce programme d'actions *Nombre de partenaires participant au comité de suivi	Janvier 2020 à janvier 2026
		Créer un tableau de bord des actions en lien avec la mobilité qui identifient calendrier, acteurs, budget	CDCHS				2023
		Créer un programme d'actions unique regroupant les démarches PCAET, CIT'ergie, TEPOS	CDCHS				2022
		Définir les modalités de suivi du programme d'action et du tableau de bord pour les indicateurs (équipe en charge du suivi, fréquence de mise à jour, modalité de collecte des données pour actualiser les différents outils à créer, etc)	CDCHS				2022
		Approfondir la transversalité des projets en interne (prise en compte des objectifs et contraintes des différents enjeux)	CDHS				
		Mettre en place plusieurs outils de suivi d'indicateurs demandés dans le cadre de la démarche du label CAE : *outil de suivi des données de consommations d'énergie par type d'énergie à l'échelle du territoire (électricité, gaz, chaleur/froid) dans le cadre du PCAET à l'échelle du territoire (données BASEMIS - données normalement en cohérence avec celles recues par ENEDIS et DALKIA)	CDCHS			consommation d'énergie par type d'énergie à l'échelle du territoire	2023
		* outil de suivi des données de consommation par secteur, de la production d'Enr par type d'EnR, des émissions de GES par secteur, des émissions de polluants atmosphériques par secteur pour suivre la trajectoire du PCAET à l'échelle du territoire	CDCHS			échelle territoire : consommation par secteur, de la production d'Enr par type d'EnR, des émissions de GES par secteur, des émissions de polluants atmosphériques par secteur	2023
		* outil de suivi sur le % de surfaces forestières certifiées	CDCHS			% de surfaces forestières certifiées	2023
		*Pour vérifier l'effet des mesures sur l'amélioration de l'efficacité énergétique des systèmes d'assainissement, vérifier dans un premier temps s'il est possible de récupérer un ratio exprimé en kWh/kgDBO5 puis si ce ratio est disponible, créer un outil de suivi et le mettre à jour annuellement	CDCHS			ratio exprimé en kWh/kgDBO5 pour mesurer l'amélioration de l'efficacité énergétique des systèmes d'assainissement	2024
		* outil de suivi sur les parts modales par type de mobilité (vélo, voiture particulière, etc) à l'échelle du territoire et leur évolution et la comparaison avec d'autres territoires (compléter avec les données utilisées lors de l'état des lieux)	CDCHS			parts modales par type de mobilité (vélo, voiture particulière, etc)	2025
		*Plusieurs indicateurs sont suivis dans le rapport sur la qualité de l'eau : consommation moyenne (page 185), l'Indice linéaire de perte pour l'ensemble d'eau 17 et le rendement global du réseau (page 4) par exemple. Il n'y a pas d'indicateur sur la consommation énergétique du système d'alimentation en eau potable exprimé en kWh/hab. Toutefois, ces indicateurs ne sont pas exploités par la collectivité. --> Mettre en place un outil de suivi sur au moins deux indicateurs pertinents à définir et les suivre régulièrement pour appliquer des actions correctives et d'amélioration et témoignant d'une évolution positive	CDCHS			indicateurs retenus	2025
		*outil de suivi de la production d'électricité à l'échelle de la CDCHS (PV au sol, PV toiture et autres énergies renouvelables)	CDCHS			production d'énergie renouvelable annuelle à l'échelle de la CDCHS par type d'énergie	2023
		*Outil de suivi de la consommation des bâtiments (par énergie) soumis au décret tertiaire et vérifier s'ils suivent le rythme imposé par le décret tertiaire : soit -40 % en 2030, -50 % en 2040 et -60 % en 2050 par rapport à 2010	CDCHS			€ consommation par énergie de la consommation des bâtiments soumis au décret tertiaire	2023
		* outil de suivi pour suivre l'atteinte des objectifs de modération de la consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain fixé dans le PLU ou le SCOT via l'observatoire foncier	CDCHS			indicateurs sur le suivi de l'atteinte des objectifs de modération de la consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain	2023
		* outil de suivi d'un indicateur de compacité des formes urbaines à définir (part de logements en reconversion et rénovation / part de logements en extension, nb nouveaux logements collectifs et individuels groupés / nb total de logements construits dans l'année, part du foncier dégradé recyclé...) via l'observatoire du foncier	CDCHS			indicateur retenu	2025
	*outil de suivi de la surface annuelle artificialisée	CDCHS			surface annuelle artificialisée	2023	

AR Prefecture

017-200041523-20221215-DELI129_2022-DE
Reçu le 20/12/2022

	*outil de suivi du ratio financier sur l'effort de rénovation en euros travaux/m² de surface totale (bâtiments régulés thermiquement)	CDCHS		ratio financier sur l'effort de rénovation en euros travaux/m² de surface totale	2024
	* outil de suivi sur le % de surface agricole utile en agriculture biologique via le site internet de l'agence bio (https://www.agencebio.org/vos-outils/les-chiffres-cles/observatoire-de-la-production-bio/observatoire-de-la-production-bio-nationale/observatoire-de-la-production-bio-sur-votre-territoire/)	CDCHS		% de surface agricole utile en agriculture biologique	2023
	Organiser et animer des réunions dans le cadre du PCAET (sur le principe des comités de pilotage mis en place pour l'élaboration du PCAET) : une réunion de suivi par an minimum.	CDCHS		Taux d'avancement des actions	Janvier 2020 à janvier 2026
	*Mettre à jour annuellement l'ensemble de ce programme d'actions *Restitution au moins 2 fois par an au COPIL le bilan de l'avancement des actions de ce programme d'actions (une au cours de l'année et une autre lors de la visite annuelle)	CDCHS		compte rendu des réunions des COPILs pour le label CAE	2023 - 2026
	Faire du lien avec le réseau PCAET de Charentes Maritime. Identifier et porter des actions communes notamment dans l'optique de dé gager des leviers d actions sur les problématiques liées au trafic autoroutier identifiées dans le PCAET	CDCHS			Janvier 2020 à janvier 2026
	Identifier les actions complémentaires éventuelles, préparer d'éventuelles réorientations	CDCHS			Janvier 2020 à janvier 2026
	Réaliser l'évaluation à mi parcours du PCAET (qualitative et quantitative)	CDCHS			Janvier 2020 à janvier 2026
	Certaines associations environnementales sont porteuses d'actions du PCAET. (exemple : fiche action 4.02) La CDCHS doit s'assurer qu'elles réalisent les actions sur lesquelles elles ont été identifiées.	CDCHS			2022-2025
	Suivre les actions du PCAET portées par les communes	CDCHS			2022 - 2025
	Organiser des réunions par bassin de vie avec les maires et les délégués communautaires	CDCHS		Compte rendu des réunions organisées avec les communes	2022
	Se définir collectivement par bâtiment des objectifs concernant la performance climat air énergie de la collectivité (ils sont fixés par écrit, sont mesurables et ont un délai) et suivre ces objectifs dans le temps	CDCHS		objectifs définis par bâtiment	2023
	Présenter au conseil de développement , chambres consulaires la politique CAE de la collectivité	CDCHS		compte rendu des réunions de présentation	2024
Etablir un diagnostic énergétique du patrimoine bâti dans les collectivités	Réaliser l'état des lieux et le suivi des consommations énergétiques des bâtiments publics communaux et intercommunaux, ainsi que leur bilan GES. Celui relatif à la CDCHS doit être réalisé avant le dépôt à la CNL de juin 2023 (approche simplement réglementaire donc pas de points complémentaires à valoriser)	CDCHS/Communes		* Nombre de communes ayant réalisé un bilan puis mis en place un suivi des consommations d'énergie *Consommation annuelle totale d'énergie pour les bâtiments communaux et intercommunaux	2020-2026 : Promotion du dispositif auprès des communes : 2020 et 2021. Déploiement à partir de 2021
	Compléter le fichier (BILAN ENERGIE sites CDCHS) avec les surfaces climatisées	CDCHS		surfaces climatisées des bâtiments de la CDCHS	2023
	Compléter le fichier (BILAN ENERGIE sites CDCHS) avec l'année de construction et y faire figurer l'ensemble des éléments nécessaires à renseigner sur la plateforme OPERAT pour les bâtiments > 1000 m²	CDCHS		année de construction par bâtiment	2023
Etablir un diagnostic énergétique du patrimoine bâti dans les collectivités	Identifier les bâtiments à enjeux nécessitant un diagnostic plus précis	CDCHS/Communes			2020-2025 : Promotion du dispositif auprès des communes : 2020 et 2021. Déploiement à partir de 2021
Etablir un diagnostic énergétique du patrimoine bâti dans les collectivités	Faire réaliser des audits énergétiques des bâtiments publics à enjeux	CDCHS/Communes			2020-2025 : Promotion du dispositif auprès des communes : 2020 et 2021. Déploiement à partir de 2021
	Budgétiser la réalisation des audits sur les batiments			budget associé aux audits énergétiques	2024
	Réaliser des DPE énergie et GES sur les bâtiments de la collectivité sur les batiments du décret tertiaire (environ 6-8 batiments)	CDCHS		résultats des DPE des bâtiments du décret tertiaire	2024
Etablir un diagnostic énergétique du patrimoine bâti dans les	A partir du bilan des consommations du patrimoine bâti, se définir des objectifs de réduction du patrimoine bâti de la collectivité à court, moyen et long terme et tracer une trajectoire cible avec les rythmes et performances à atteindre pour la massification de la rénovation énergétique du patrimoine communal soumis au décret tertiaire (objectifs quantifiés en nombre ou % de bâtiments à rénover, avec un échéancier). Ce rythme et les performances visées sont a minima conformes avec les obligations du décret tertiaire	CDCHS		consommation des bâtiments de la collectivité et comparaison avec les objectifs définis	2022
	Mettre en place un programme d'action de rénovation	CDCHS/Communes		Nombre de rénovation globale réalisée	2020-2025 : Promotion du dispositif auprès des communes : 2020 et 2021. Déploiement à partir de 2021

AR Prefecture

017-200041523-20221215-DELI129_2022-DE
Reçu le 20/12/2022

collectivités	Se définir un programme de rénovation avec des mesures d'urgence/court terme pour les bâtiments du décret tertiaire sur la base des audits énergétiques	CDCHS		€		2025
	*Délibérer la volonté de travailler sur une stratégie patrimoniale/plan de rénovation *Définir un budget associé aux travaux à réaliser	CDCHS			budget associé au programme de rénovation	2023
	Réaménager 2 blocs HLM - Résidence Philippe à Jonzac	CDCHS				2022
	*Suivre régulièrement l'atteinte des objectifs définis dans le plan de rénovation *Mettre en place pour cela un outil de suivi	CDCHS			suivre les objectifs définis dans le plan de rénovation	2025
Définir une stratégie de rationalisation de son patrimoine	Réaliser l'état des lieux technique et usage (occupation), des besoins et de leurs dynamiques, en intégrant les éléments renseignés sur la plateforme OPERAT dans le cadre des exigences du décret tertiaire	CDCHS				
	*Définir une stratégie de rationalisation *Mettre en œuvre cette stratégie avec des premières réalisations	CDCHS				
Etablir un diagnostic énergétique du patrimoine bâti dans les collectivités	Prendre en compte la particularité des bâtiments anciens et patrimoniaux et déployer les retours d'expériences de leur rénovation	CDCHS/Communes				2020-2025 : Promotion du dispositif auprès des communes : 2020 et 2021. Déploiement à partir de 2021
Etablir un diagnostic énergétique du patrimoine bâti dans les collectivités	Prendre en compte le confort d'été comme le confort d'hiver dans les rénovations, favoriser les éco matériaux, étudier les opportunités de mise en place d'énergie renouvelable.	CDCHS/Communes				2020-2025 : Promotion du dispositif auprès des communes : 2020 et 2021. Déploiement à partir de 2021
	Créer un document cadre sur la qualité environnementale des bâtiments de la collectivité en termes de rénovation et de construction neuve en intégrant les dispositifs bioclimatiques à privilégier et les paramètres de confort thermique à étudier pour limiter le recours à la climatisation	CDCHS				2023
	Diffuser ce document cadre au sein des services	CDCHS				2023
Limiter les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments publics	Utiliser l'analyse du cycle de vie comme outil d'aide à la décision pour les constructions ou les rénovations	CDCHS				
	Réaliser un bilan sur les installations de froid en listant les installations d'équipement froid et en identifiant le type de fluide utilisé, la puissance de l'installation, les recharges annuelles effectuées	CDCHS			liste des installations d'équipement froid et type de fluide utilisé, puissance de l'installation, recharges annuelles effectuées	2024
Mettre en place une comptabilité énergétique et des émissions de GES des bâtiments publics	Estimer le potentiel d'économie, de travaux et de développement des énergies renouvelables	CDCHS				2025
	*Réaliser l'inventaire des contrats d'exploitation ou de maintenance de chaque bâtiment. *Mettre en place un logiciel de suivi de la maintenance des bâtiments	CDCHS				2023
	Lister dans un document unique à mettre à jour régulièrement tous les contrats de fourniture d'énergie	CDCHS			liste des contrats de fourniture d'énergie	2024
Accompagner les particuliers dans la rénovation des logements	Poursuivre et renforcer les actions de la maison de l'énergie et communiquer sur les possibilités d'accompagnement auprès de l'ensemble de la population par la CDCHS et les communes pour aider et conseiller gratuitement les particuliers à rendre leur construction autonome.	CDCHS - Maison de l'énergie			Consommation du secteur résidentiel (GWh/an)	2020-2025 : Action déjà engagée avec la maison de l'énergie, à poursuivre et renforcer sur la durée du PCAET
Accompagner les particuliers dans la rénovation des logements	La Maison de l'Energie suit le nombre de conseils dispensés annuellement. *Récupérer annuellement auprès de la PTRE le nombre annuel de logement rénovés via les dispositifs de subventions et si possible le niveau de performance atteint *Mettre en place un outil de suivi	CDCHS	PTRE		nombre annuel de logement rénovés via les dispositifs de subventions	2022
Accompagner les particuliers dans la rénovation des logements	Animation à destination des particuliers pour favoriser les rénovations globales (isolation thermique + changements de fenêtres + système de chauffage).	CDCHS - Maison de l'énergie				2020-2025 : Action déjà engagée avec la maison de l'énergie, à poursuivre et renforcer sur la durée du PCAET
Accompagner les particuliers dans la rénovation des logements	Poursuivre les actions des ambassadeurs de l'énergie qui pourront mener des actions pédagogiques permettant de montrer l'intérêt économique pour les particuliers à rénover leur logement.	CDCHS - Maison de l'énergie				2020-2025 : Action déjà engagée avec la maison de l'énergie, à poursuivre et renforcer sur la durée du PCAET
Accompagner les particuliers dans la rénovation des logements	Identifier des constructions de référence que les particuliers pourraient visiter pour en comprendre le fonctionnement et la viabilité et organiser des visites.	CDCHS - Maison de l'énergie				2020-2025 : Action déjà engagée avec la maison de l'énergie, à poursuivre et renforcer sur la durée du PCAET
Accompagner les particuliers dans la rénovation des logements	Encourager à l'utilisation de matériaux biosourcés/écomatériaux pour les travaux de rénovations énergétiques (isolants d'origine végétale, terre crue	CDCHS - Maison de l'énergie		€ €		2020-2025 : Action déjà engagée avec la maison de l'énergie, à poursuivre et renforcer sur la durée du PCAET

AR Prefecture

017-200041523-20221215-DELI129_2022-DE
Reçu le 20/12/2022

Axe 2 : Vers un territoire sobre et qui développe ses Enrs		Lancement de l'OPAH et articulation avec la PTRE					2022	
	Accompagner les particuliers dans la rénovation des logements	L'étude pré-opérationnelle pour la mise en place de l'OPAH va permettre de disposer d'une cartographie des zones de précarité énergétique. Croiser cette cartographie des zones à précarité énergétique et des zones d'intervention de l'OPAH						2023
		Via l'OPAH, mettre en place des actions de suivi et d'accompagnement des ménages précaires pour lutter contre la précarité énergétique et l'inconfort thermique			OPAH			2023
		Proposer une aide financière locale de la CDCHS à destination des ménages en situation de précarité énergétique (en particulier, aides à la rénovation pour les propriétaires occupants) au travers de l'OPAH Définir sur quel montant financier la CDCHS a décidé de s'engager						2023
		Définir des objectifs en matière de lutte contre la précarité énergétique dans la futur OPAH					suivre les objectifs définis dans l'OPAH en termes de lutte contre la précarité énergétique	2023
		Inventaire du résidentiel vacant et sollicitation des propriétaires						2022
		Politique de remobilisation du parc ancien et de rénovation urbaine (OPAH+PVD)						2022
		Inciter les propriétaires bailleurs à rénover les logements mis en location	Mettre en place une information auprès des élus des possibilités et des contraintes offertes par la mise en place d'un permis de louer		Communes			
	Inciter les propriétaires bailleurs à rénover les logements mis en location	Mettre en place des permis de louer dans les communes qui le souhaitent afin de pouvoir s'assurer de la salubrité des logements mis en location et de ne pas autoriser la location de "passoire énergétique". Ces permis de louer peuvent être mis en place sur des quartiers ou sur des communes selon les volontés locales.		Communes		€	Nombre de communes ayant pris un arrêté de Permis de louer	2022-2025 : Communication sur l'outils auprès des communes puis déploiement.
	Inciter les propriétaires bailleurs à rénover les logements mis en location	Encourager les bailleurs à l'utilisation de matériaux biosourcés/écomatériaux pour les travaux de rénovations énergétiques (isolants d'origine végétale, terre crue		Communes				2022-2025 : Communication sur l'outils auprès des communes puis déploiement.
	Favoriser l'autonomie des logements neufs et existants	Sur la base du volontariat et lors de la révision des PLU, chaque commune pourra intégrer des règles favorables à la mise en oeuvre de bâtiments et de rénovation performants (ex : obligation d'orientation au sud, autorisation de débordement sur la voie publique pour l'isolation extérieure lorsque cela est pertinent, possibilité d'installation d'énergies renouvelables, d'utilisation de matériaux biosourcés/écomatériaux...). Un guide listant l'ensemble des éléments favorables à l'autonomie des bâtiments pouvant être intégrés dans les PLU sera créé et tenu à jour par la CDCHS.		Communes et CDCHS		€	*Réalisation du guide des bonnes pratiques à inclure dans les PLU *Nombre de PLU incluant des réglementations favorable à l'autonomie énergétique des bâtiments. *Consommation d'énergie du résidentiel (GWh/an)	2020-2025 : Réalisation d'un guide dans un premier temps puis déploiement lors de la révision des PLU
	Développer le stockage d'électricité à l'échelle individuelle et collective	Continuer le déploiement des solutions de stockage sur les bâtiments communaux et intercommunaux pertinents		CDCHS			*Nombre d'installation de stockage d'électricité sur le territoire. * Capacité de stockage électrique sur le territoire (MW installé)	2020-2025 : Poursuite du déploiement déjà en cours
	Développer le stockage d'électricité à l'échelle individuelle et collective	Continuer les expérimentations de stockage d'électricité sur le réseau en partenariat avec Enedis et RTE.		CDCHS				2020-2025 : Poursuite du déploiement déjà en cours
	Mettre en oeuvre et suivre le programme d'action TEPOS 2019/2021	Mettre en oeuvre les 18 actions prévues dans le programme d'action TEPOS 2019/2021		CDCHS				2020-2021
		Faire le suivi annuel du programme d'actions TEPOS 2019/2021 via le COFIL		CDCHS		€ € €	*Nombre de COFIL TEPOS *Nombre d'action atteignant leur objectif	2020-2021
		*Mener une étude d'identification des potentiels de développement des EnR photovoltaïques sur les zones éligibles du territoire (correspondant aux zones déjà artificialisées, dégradées, polluées ou inutilisables pour d'autres usages afin d'éviter la consommation d'espaces agricoles ou naturels). Les zones du sud du territoire sont des terres pauvres seront prioritaires. *Intégrer les contraintes environnementales (TVB, ...), paysagères, et réglementaires (PLU, SCoT, ...).		CDCHS/Communes	SEMEMA			2020-2025 : Mise en place du plan de déploiement à partir de 2020, poursuite de l'installation de centrales solaires
	Amorcer une mobilisation citoyenne et des acteurs économiques sur le territoire		CDCHS/Communes				2020-2025 : Mise en place du plan de déploiement à partir de 2020, poursuite de l'installation de centrales solaires	

AR Prefecture

017-200041523-20221215-DELI129_2022-DE
Reçu le 20/12/2022

Etablir un plan de déploiement du PV sur les zones éligibles (anciennes carrières, friches, parking ...)	Susciter des projets citoyens pour développer les sources de production d'électricité renouvelable Huit projets photovoltaïques sont en cours d'achèvement sur des parkings en Haute-Saintonge, dix autres ont été lancés en 2022. (https://www.hautesaintonge.fr/actualite/departement/haute-saintonge-les-ombrières-se-font-une-place-au-soleil/).	CDCHS	SEMEMA	€ € €	Nombre de projets citoyens annuels	2024
	Engager une enveloppe budgétaire conséquente pour l'installation de panneaux solaires sur le parc public	CDCHS/Communes	SEMEMA		Investissements engagés	2020-2025 : Mise en place du plan de déploiement à partir de 2020, poursuite de l'installation de centrales solaires
	AMI La Genétouze : une partie de l'électricité PV produite pourra être vendue en gré à gré aux communes	CDCHS	SEMEMA			2022
	Développement de projets EnR dans le cadre du COT	CDCHS	CD 17			
	Poursuite de la réduction de la facture énergétique du territoire et développement des EnRs locales	CDCHS	CD 17			2022
	Projet d'augmentation du capital de la SEM et ouverture à de nouveaux actionnaires (autres EPCI en Charente-Maritime)	CDCHS	SEMEMA			
	Contacteur les porteurs de projet intéressés (ceux volontaires pour mettre à disposition leurs toitures, parkings, carrières...)	CDCHS/Communes	SEMEMA			2020-2025 : Mise en place du plan de déploiement à partir de 2020, poursuite de l'installation de centrales solaires
	Contacteur, le cas échéant, les développeurs si besoin de financements et d'expertise technique	CDCHS/Communes	SEMEMA			2020-2025 : Mise en place du plan de déploiement à partir de 2020, poursuite de l'installation de centrales solaires
	Lancer un programme de déploiement en relation avec des développeurs et la SEM Energie (parcs PV, ombrières). L'objectif du territoire est la mise en place de 250 ha de parc photovoltaïque en 2030.	CDCHS/Communes	SEMEMA			*Nombre de centrales PV installées *Production photovoltaïque du territoire
Faire en sorte que les capacités de raccordement électriques sur les postes sources du territoire soient en adéquation avec les besoins dans le nouveau plan S3REnr	Faire un état des lieux des zones éligibles avec le plan de déploiement pour dimensionner le besoin de renforcement des postes de transformation en fonction des projets et de la planification du territoire.	SEMEMA / CDCHS	SEMEMA	€	Capacités réservées sur les postes de transformation du territoire	2020 - 2023
	Continuer à participer aux échanges avec Enedis et RTE pour la révision du S3REnr.	SEMEMA / CDCHS	SEMEMA			2020 - 2023
Développer les énergies renouvelables thermique (chaufferie bois avec ou sans réseau, géothermie sur nappe ou sondes, solaire thermique)	Continuer à promouvoir auprès des communes le développement des EnRs dans la suite du contrat territorial de développement des énergies renouvelables passé avec l'ADEME.	CDCHS/Communes	CD 17	€ € €	*Nombre de projet EnR mis en place sur des bâtiments communaux ou intercommunaux *Production EnR du territoire	2022 - 2025
	Construction d'un nouveau contrat de développement des EnRs thermiques avec l'ADEME à l'échelle départementale		CD 17			
	Projets EnR en cours (bois énergie, géothermie, solaire thermique)		CD 17			2022
	Etudier systématiquement l'opportunité de mise en place d'EnR avant le remplacement d'un appareil de combustion ancien ou la construction d'un bâtiment neuf par une commune du territoire.	CDCHS/Communes	CD 17			2022 - 2025
	Etudier l'opportunité de développement de réseaux de chaleur (chaud et froid) à l'échelle des centres bourgs pour les bâtiments publics (écoles, mairie, gymnase, crèche, salle des fêtes) et privé gros consommateur (EHPAD, écoles ou collèges privés ...) notamment à l'occasion de projet de rénovation de chaudière de bâtiment public.	CDCHS/Communes	CD 17			2022-2025
	Extension et ou création de réseau de chaleur		CD 17			
	Identifier les installations pertinentes qui pourraient être raccordées à un réseau existant ou à créer (incluant les habitations résidentielles et les locaux tertiaires, industriels voisins) en ciblant prioritairement les chaudières fioul	CDCHS/Communes	CD 17			2022-2025
	Engager les travaux d'installation des réseaux de chaleur et de raccordement des installations publiques en mutualisant les autres travaux potentiels (réseaux d'eaux, fibre, ...)	CDCHS/Communes	CD 17			2022-2025
Privilégier les EnR permettant de réduire les émissions de polluants atmosphériques.	CDCHS/Communes	CD 17		2022-2025		

AR Prefecture

017-200041523-20221215-DELI129_2022-DE
Reçu le 20/12/2022

	Sensibiliser à la qualité de l'air en lien avec la combustion.	CDCHS/Communes	CD 17			2022-2025
Développer localement la production de combustibles renouvelables	Poursuivre le projet initié pour développer une installation de fabrication de pellets en utilisant des co-produits de l'industrie locale et une partie des déchets verts de déchèteries.	CDCHS, sociétés de projets, communes	AGROFORESTIERS	€	*Nombre de communes produisant de la plaquette de bois *Nombre de production locale de pellet	2022-2025
	Etudier la possibilité d'intégrer les sarments et résidus ligneux de la viticulture	CDCHS, sociétés de projets, communes	AGROFORESTIERS		2022-2025	
	Evaluer le potentiel de production de plaquettes par les communes du territoire.	CDCHS, sociétés de projets, communes	AGROFORESTIERS		2022-2025	
	Faire connaître les bonnes pratiques de production de plaquettes par les communes et déployer l'auto-production pour les chaudières communales.	CDCHS, sociétés de projets, communes	AGROFORESTIERS		2022-2025	
	D'une manière générale, favoriser les porteurs de projets sur ce secteur.	CDCHS, sociétés de projets, communes	AGROFORESTIERS		2022-2025	
	Sensibiliser à la qualité de l'air en lien avec la combustion	CDCHS, sociétés de projets, communes	CONTRAT LOCAL SANTE		2022-2025	
Développer le solaire thermique dans les entreprises et les logements	Utiliser le cadastre solaire présent sur le territoire pour communiquer sur le potentiel solaire thermique à destination des particuliers en poursuivant les actions de la maison de l'énergie	CDCHS, maison de l'énergie		€	*Nombre d'installations réalisées *Production d'énergie solaire thermique	2022-2025
	Identifier les installateurs qualifiés du territoire et les faire connaître	CDCHS, maison de l'énergie			2022-2025	
	Prendre contact avec l'association/organisme fédérant les hébergements touristiques : hôtelleries, campings privés, hébergements estivaux pour faire connaître les solutions solaires thermiques et les opportunités pour les hébergements touristiques principalement utilisés l'été.	CDCHS, maison de l'énergie			2022-2025	
	Anticiper et tenir compte des contraintes patrimoniales	CDCHS, maison de l'énergie			2022-2025	
	Anticiper le recyclage des panneaux solaires en fin de vie	CDCHS, maison de l'énergie			2022-2025	
Créer une filière locale de production de CSR (Combustible Solide de Récupération) pour nos industries	Identifier les gisements / les besoins en CSR et réduire les besoins de chaleur au maximum (cf ci dessous)	Un partenariat public-privé entre la CDCHS, Calitom, Clérac, la SEMEMA, Suez, Ademe	CALITOM/BRANG EON	€ € €	Mise en oeuvre de l'étude de mise en place de la filière (oui/non)	2020-2023
	Mesurer notre capacité à produire du CSR à un coût inférieur ou égal au coût d'enfouissement des déchets (la collectivité est gagnante) et à un coût €/PCI compétitif pour les industriels	Un partenariat public-privé entre la CDCHS, Calitom, Clérac, la SEMEMA, Suez, Ademe	CALITOM/BRANG EON		2020-2023	
	Gouvernance : créer la société de projet, définir la place des collectivités dans cette société	Un partenariat public-privé entre la CDCHS, Calitom, Clérac, la SEMEMA, Suez, Ademe	CALITOM/BRANG EON		2020-2023	
	Mettre en place le projet	Un partenariat public-privé entre la CDCHS, Calitom, Clérac, la SEMEMA, Suez, Ademe	CALITOM/BRANG EON		Tonnes de déchets détournés vers une valorisation en CSR (tonnes/an)	2020-2023
	Projet avec Suez pour développer une unité de production de Combustibles solides de récupération		SUEZ			
Organiser des événements transition énergétique à destination des entreprises	Organiser une rencontre des Industriels de la Haute Saintonge lors de la semaine de l'industrie sur le thème Transition énergétique	CDCHS		€	*Nombre d'événements organisés *Nombre d'entreprises participantes	2022-2025
	Echanger sur la maîtrise de l'énergie, le développement des Enrs, le télétravail, les plans de déplacements entreprises, l'économie circulaire, les démarches d'Écologie Industrielle et Territoriale, les consommations d'eau, la qualité de l'air et la gestion des déchets.	CDCHS		€		2022-2025
Développer l'auto-consommation	Projet d'auto-consommation à Montendre		VILLE DE MONTENDRE			
	Projet d'auto-consommation au gré à gré à Jonzac		VILLE DE JONZAC			
	Autoconsommation électrique sur la station d'épuration de Jonzac du site des Antilles en tenant à préserver les zones Natura 2000		JONZAC/SEMEMA			2022
	* Mettre en place l'auto-consommation sur la STEP *Mettre en place pour la presse à boue un système moins énergivore (à vérifier si pertinent)					2024
Etudes de faisabilité en cours (ancienne distillerie de Montguyon)			COM DE MONTGUYON			2022

AR Prefecture

017-200041523-20221215-DELI129_2022-DE
Reçu le 20/12/2022

Axe 3 : Vers un territoire qui s'adapte au changement climatique	Poursuivre le déploiement des bornes de recharge électrique	Définir les emplacements des futures bornes en fonction des usages constatés et des usages supplémentaires qui pourraient émerger (centre ville, aires de covoiturage, ombrières...)	Syndicat Départemental d'électrification / CDCHS		€ €	*Nombre de bornes sur le territoire (Nombre cumulé) *distance maximale entre 2 bornes sur le territoire (km)	2020 - 2025
		Développer l'offre des parkings privés : grandes surfaces, lieux de spectacles, stades en privilégiant l'installation sur du foncier déjà artificialisé (ou pollué, dégradé) afin d'éviter la consommation d'espaces et l'artificialisation des sols	Syndicat Départemental d'électrification / CDCHS			2020 - 2025	
		Etudier la possibilité d'insérer cette réflexion dans le cadre d'un schéma directeur de la mobilité	Syndicat Départemental d'électrification / CDCHS			2020 - 2025	
	Promouvoir les déplacements à vélo	Diagnostic des pistes cyclables existantes, identifier les besoins	CDCHS/Communes		€ € €	kilomètre de pistes cyclables	2020 - 2025
		Etablir un schéma directeur de déploiement (schéma directeur mode doux) qui répond aux besoins et priorise la mise en place des nouvelles pistes	CDCHS/Communes			Réalisation d'un schéma directeur mode doux	2023
		Travailler sur la continuité des itinéraires cyclables et piétons	CDCHS			Cartographie des pistes cyclables pour montrer la continuité	2023
		Poursuivre les aménagements véloroutes				Longueur cumulée des aménagements véloroute (km)	2022
		Travailler la signalisation des itinéraires afin d'accompagner et guider les cyclistes	CDCHS				2024
		Evaluer les besoins des cyclistes (notamment enquêtes spécifiques pour les déplacements de loisirs et de tourisme) dans le cadre du schéma directeur vélo	CDCHS			Résultats des enquêtes auprès des cyclistes	2023
		Inscription dans les documents d'urbanisme pour réaménager les espaces de circulation au profit des modes doux	CDCHS/Communes				2020 - 2025
		Travailler sur la planification des chemins menant à l'école et la gestion de l'espace autour des écoles pour permettre un meilleur partage des modes de déplacements et prévoir un budget associé	CDCHS				2025
		Réaliser une mise en compatibilité des PLU avec le SCOT et en particulier sur la politique de la mobilité.	CDCHS				2023 à janvier 2026
		Déployer des lieux de parking sécurisés pour vélos sur des surfaces déjà artificialisées aux endroits opportuns (centre bourgs, grands équipements, aires de covoiturage...)	CDCHS/Communes			Nombre de places de parking vélo sécurisés cumulées	2020 - 2025
		*Réaliser un recensement des stationnements cyclistes sur le territoire via le plan guide des centralités et le schéma directeur vélo *Analyser la situation (occupation des places de stationnement et environnement proche, durée du stationnement,etc)	CDCHS			Nombre de places de parking vélo cumulées en distinguant les pinces roues des autres systèmes	2023
		Attendre le réseau du schéma vélo et voir les services vélos à mettre en place (recharge vélo électrique, box sécurisé, etc)	CDCHS			liste des services vélos mis en place	2024
	Favoriser les déplacements domicile travail à vélo des salariés du privé et des agents territoriaux	CDCHS/Communes			2020 - 2025		
	Mettre en place des comptages comme la voie verte, voie scandibérique par exemple pour suivre le passage des vélos sur les pistes cyclables	CDCHS		nombre de vélos sur les pistes cyclables	2024		
	Promouvoir l'auto-stop organisé et sécurisé	Etat des lieux : Rezo Pouce est un système d'autostop organisé et sécurisé, qui a pour but de désenclaver les populations des communes rurales et de lutter contre l'autosolisme. Une chargée de mission a déjà été recrutée et le projet a été présenté à tous les maires et des réunions d'informations auprès des secrétaires de mairie ont eu lieu en novembre 2019 (113 communes représentées). En décembre 2019, 100 communes ont pris l'arrêté autorisant Rezo Pouce et des panneaux seront posés par les agents communaux à partir de janvier 2020. Suite à donner : Poursuivre la discussion en cours avec le département pour l'implantation de poteaux sur les voies départementales et l'utilisation des arrêts de bus pour la prise en charge de passagers.	CDCHS/Communes		€	*Nombre d'arrêts Rezo Pouce *Nombre d'utilisateurs du service	2020 - 2025
Communiquer et animer le réseau , notamment auprès des entreprises et des collectivités pour favoriser l'auto stop pour les déplacements domicile travail.		CDCHS/Communes	CCI/CD17			2020 - 2025	
	Organiser le covoiturage pour les trajets domicile travail et lors de manifestations ou de réunions des communes et de l'intercommunalité (par ex : conseil communautaire) systématiser les liens vers une plate forme de covoiturage lors de l'invitation à des réunions	CDCHS/Communes			Pourcentage d'invitation au covoiturage lors des événements organisés par les communes et l'intercommunalité	2022 - 2025	
	* Suivre la pratique de l'auto-stop et covoiturage via les partenariats * Mettre en place un outil de suivi	CDCHS	partenaire auto-stop et covoiturage		Chiffre sur la pratique de l'auto-stop et du covoiturage	2023	
	Évaluer les besoins en termes d'aires de covoiturage par rapport à l'existant (nombre, localisation...)	CDCHS/Communes				2022 - 2025	

AR Prefecture

017-200041523-20221215-DELI129_2022-DE

Reçu le 20/12/2022

Développement de l'usage du covoiturage et des solutions d'auto-partage		Multiplier les aires de covoiturage en privilégiant l'installation sur des surfaces déjà artificialisées, dégradées, des parkings existants afin d'éviter la consommation d'espace		CDCHS/Communes	€ €	Nombre d'aires de covoiturage sur le territoire	2022 - 2025	
		Faire un retour d'expérience sur l'entreprise "Proloisirs" à Pons qui finance des Zoé (VE) à ses salariés pour les déplacements quotidiens + week end et communiquer sur les résultats (couts, économie, satisfaction des salariés...)		CDCHS/Communes			2022 - 2025	
		Etudier l'opportunité et expérimenter la mise en place de voitures électriques en location de courte durée couplés à des ombrières photovoltaïque pour la recharge.		CDCHS/Communes			2022 - 2025	
Améliorer la desserte en transport en commun sur le territoire Créer la gare LGV de Neuvicq pour désengorger Bordeaux	Développer le transport collectif vers les gares de St Aigulin, Montendre, Jonzac aux horaires des trains (du travail ou écoles) vers et en provenance de Bordeaux et Angoulême après étude précise du nombre potentiel d'utilisateurs		CDCHS		€	Part modale du transport en commun	2022 - 2025 : Etude en 2020-2021, mise en place à partir de 2022	
	Travailler sur la planification du réseau piétonnier et prévoir un budget associé		CDCHS				2025	
	Favoriser la multimodalité avec des aménagements cyclables (voie , parking, ...) et la possibilité de transporter le vélo dans le train		CDCHS				2022-2025 : Etude en 2020-2021, mise en place à partir de 2022	
	Travailler sur l'intermodalité dans la planification		CDCHS					
	Harmoniser les horaires entre train et car pour faciliter l'usage du train et des transports en commun		CDCHS				Nombre d'heure modifiés pour être en cohérence avec les horaires de train	Etude en 2020-2021, mise en place à partir de 2022
	Mettre en place 2 arrêts/jour à Neuvicq (matin/soir) pour desservir Paris sans descendre sur Bordeaux		CDCHS					2022-2025 : Etude en 2020-2021, mise en place à partir de 2022
Créer un réseau local dédié à la mobilité durable pour que les acteurs d la mobilité travaillent ensemble			CDCHS			Nombre d'acteurs présent dans le réseau local sur la mobilité durable	2026	
Elaborer le guide de la mobilité et le faire vivre			CDCHS				2022	
Réaliser un diagnostic mobilité avec la région	Travailler sur un diagnostic mobilité avec la région en lien avec la démarche engagée avec la Région (convention opérationnelle de mobilité)		CDCHS				2024	
Travailler sur la planification du réseau piétonnier	Travailler sur la planification du réseau piétonnier et prévoir un budget associé		CDCHS			*Budget alloué pour le développement du réseau piétonnier * longueur du réseau piétonnier (km)	2025	
Réorganiser le TAD (nouvelle compétence communautaire)			CDCHS				2022	
Animation départementale numérique	Animation départementale numérique dansle cadre du Pan de relance (conseillers France service) pour limiter les déplacements						2022	
Accompagner les entreprises dans leurs plans de mobilités entreprises en appuie du guide			CDCHS			Nombre de plan de mobilité entreprises sur le territoire en cumulé	2026	
Réaliser un diagnostic des potentiels d'adaptation du territoire	Elaboration et envoi d'un questionnaire aux communes dans un objectif de diagnostic des capacités et potentiels d'adaptation du territoire : confort thermique estival des bâtiments et zones urbaines, capacité à faire face aux aléas de type canicule ; état de la ressource en eau, capacités naturelles de gestion des précipitations (zones humides, protection des milieux, végétalisation urbaine, zones non imperméabilisées en milieu urbain...) et freins à sa bonne gestion (imperméabilisation, cours d'eau modifiés) ; capacité de résilience du secteur agricole et forestier, des pratiques de productions agronomiques et forestières du territoire ; capacité de résilience de la biodiversité (déclin d'espèces végétales locales, espèces envahissantes/invasives, potentiellement allergènes), identification des vulnérabilités économiques, sanitaires et industrielles. Ce questionnaire pourra également solliciter les communes sur les ressentis perçus du changement climatique par les habitants et les élus, sur sa réalité, leurs inquiétudes et leurs propositions		Département ou Région			* Moyens mis en place *Taux de retour des questionnaires	2020-2021	

AR Prefecture

017-200041523-20221215-DELI129_2022-DE
Reçu le 20/12/2022

Réaliser un diagnostic des potentiels d'adaptation du territoire	Installation d'un comité de pilotage de suivi du diagnostic. Ce comité de pilotage, pour un partage et une mobilisation optimale sera ouvert aux parties prenantes	Département ou Région			compte rendu des réunions du COPILS sur l'adaptation au changement climatique	2020-2021
Réaliser un diagnostic des potentiels d'adaptation du territoire	Dans ce cadre, une Collaboration avec les instituts de recherche agronomique sera recherchée, en lien avec les actions 4.4, 4.5 et 4.6	Département ou Région		instituts de recherche agronomique	€	2020-2021
Réaliser un diagnostic des potentiels d'adaptation du territoire	Sur la base du diagnostic et des retours des citoyens, proposer des mesures ou actions permettant l'adaptation des communes au changement climatique (bâtiment, aménagements...) Exemples d'actions visant l'adaptation des aménagements, infrastructures et équipements au changement climatique adaptés au territoire : - Adaptation des bâtiments et zones urbaines : améliorer le confort thermique estival des bâtiments (matériaux, murs/toitures végétalisés), favoriser la végétation en ville pour créer des îlots de fraîcheur (en tenant compte de l'enjeu pollen) - Gestion des eaux pluviales : favoriser l'infiltration des eaux pluviales en limitant l'imperméabilisation des sols, protéger voir étendre les milieux humides qui permettent le maintien biologique dans les cours d'eau en période d'étiage ; - Santé : optimiser les plans canicules dans les communes, prévenir et gérer la propagation d'espèces allergènes.	Département ou Région			liste des actions retenues sur l'adaptation au CC des communes	2020-2021
Réaliser un diagnostic des potentiels d'adaptation du territoire	Mettre en place une démarche de suivi-évaluation de la politique d'adaptation au CC à travers le syndicat SYMADIG sur la gestion du risque inondation	CDCHS				2022-2023
Réaliser un diagnostic des potentiels d'adaptation du territoire	Aménager les digues de la Gironde (compétence protection inondation/Symadig)	CDCHS				2022
Réaliser un diagnostic des potentiels d'adaptation du territoire	Faire évoluer les pratiques de l'équipe d'entretien des rivières	CDCHS				2022
Végétaliser les espaces publics avec des essences locales et adaptées au futur climat	Favoriser et développer la végétalisation des toitures, des murs, des accotements de voirie, des pieds d'arbre, des pieds de façade, des talus, des places, des parkings, des cimetières... sous forme d'arbres et arbustes d'ornement, mais aussi d'arbres fruitiers, de plantes comestibles, d'herbes aromatiques, de prairies fleuries, de mousses...	Communes			*Surfaces nouvelles d'espaces verts *Budget consacré aux espaces verts	Sensibilisation des services espaces verts et des habitants : 2020-2021, mise en œuvre : 2022-2025
Végétaliser les espaces publics avec des essences locales et adaptées au futur climat	Améliorer le confort d'été des espaces publics en les végétalisant pour apporter de l'ombre et de la fraîcheur : prévoir ces zones vertes, voire des îlots non aménagés dans les documents d'urbanisme (PLU) lors de leur révision et dans les opérations d'aménagement. Cela rejoint l'objectif de limiter l'artificialisation des sols. On pourra également faire du lien avec les cahiers des charges du label "Villes et villages fleuris".	Communes				Sensibilisation des services espaces verts et des habitants : 2020-2021, mise en œuvre : 2022-2025
Végétaliser les espaces publics avec des essences locales et adaptées au futur climat	Privilégier les essences locales, faiblement consommatrices d'eau, évitant les pollens et non/peu allergène. La gestion différenciée et les semis issus de l'agriculture biologique seront privilégiés. Ainsi, les périodes de tonte, de fauche et de taille (voire d'abattage, si nécessaire) devront éviter les périodes de reproduction des espèces qui vivent dans ces milieux (oiseaux, batraciens...). L'interdiction des produits phytosanitaires doit être respectée. Les déchets verts pourront être valorisés (compost, paillis...). Les bâches seront évitées et remplacées par des paillis ou des plantes vivaces. Proposer des formations au personnel des services espace vert des communes.	Communes			€ €	Sensibilisation des services espaces verts et des habitants : 2020-2021, mise en œuvre : 2022-2025
Végétaliser les espaces publics avec des essences locales et adaptées au futur climat	En zone agricole, encourager les communes à planter des haies le long des chemins ruraux et à préserver les ripisylves (bords de et les maintenir végétalisées.	Communes				Sensibilisation des services espaces verts et des habitants : 2020-2021, mise en œuvre : 2022-2025
Végétaliser les espaces publics avec des essences locales et adaptées au futur climat	Les jardinières et les pieds de façade pourront faire l'objet d'une gestion participative, avec les riverains, les associations et/ou les écoles voisines.	Communes				Sensibilisation des services espaces verts et des habitants : 2020-2021, mise en œuvre : 2022-2025
Végétaliser les espaces publics avec des essences locales et adaptées au futur climat	Protéger les haies, espaces verts et zones humides dans les zones urbanisées via les documents d'urbanisme (zonage de protection...)	Communes				Sensibilisation des services espaces verts et des habitants : 2020-2021, mise en œuvre : 2022-2025

AR Prefecture

017-200041523-20221215-DELI129_2022-DE
Reçu le 20/12/2022

	Végétaliser les espaces						Sensibilisation des services espaces verts et des habitants : 2020-2021, mise en œuvre : 2022-2025
	publics avec des essences locales et adaptées au futur climat	Reconquérir des sols et friches urbaines ou industrielles susceptibles de présenter un potentiel de recueil de biodiversité.	Communes				
	Végétaliser les espaces publics avec des essences locales et adaptées au futur climat	Adaptation de l'habitat (matériaux favorisant l'inertie thermique, toitures et murs végétalisés) et des espaces urbains, et intégrer des dispositions permettant de le faire dans les cahiers dédiés aux aménageurs et les documents d'urbanisme.	Communes				Sensibilisation des services espaces verts et des habitants : 2020-2021, mise en œuvre : 2022-2025
	Végétaliser les espaces publics avec des essences locales et adaptées au futur climat	Se mettre en relation avec le syndicat d'énergie ou autres partenaires pour faire le lien entre la politique d'éclairage public et le respect de la biodiversité	CDCHS	syndicat d'énergie			2023
	Végétaliser les espaces publics avec des essences locales et adaptées au futur climat	Mener une politique de préservation de la biodiversité en faisant travailler ensemble les services et les élus en lien avec l'urbanisme, les milieux naturels et la transition énergétique (réunion commune, relecture itérative des documents...)	CDCHS				2023-2025
		Evaluation des besoins en eau dans leurs différents usages et les différents secteurs	CCHS			*Nombre d'équipements installés *Nombre d'équipements installés *Nombre d'actions de mise en place de surfaces agro-écologiques	2020-2025
	Economiser la ressource en eau	<p>Identification d'un scénario de réduction de la pression sur la ressource :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'infiltration des eaux de pluies en milieu rural : développement des surfaces agro-écologiques. - Favoriser l'infiltration des eaux de pluies en milieu urbain : perméabilisation des nouveaux projets d'aménagement et d'équipement (garder des sols perméables, intégrer l'outil coefficient de biotope dans les documents d'urbanisme et les prescriptions aux aménageurs, et désartificialisation urbaine (revêtements des parkings, cours d'écoles, places ...permettant - Améliorer la gestion de l'eau (stockage issu de la géothermie et dimensionnement des stations d'épuration) et développer la récupération d'eau de pluie (favoriser les usages permettant d'infiltrer cette eau dans les sols : arrosage potager etc) et la gestion des eaux pluviales à la parcelle <p>En amont, un travail collaboratif des services techniques des collectivités dans la sensibilisation, l'identification et la mise en oeuvre des solutions techniques, et des outils réglementaires d'aménagement et d'urbanisme</p> <p>--> l'action sur la désartificialisation urbaine/déminéralisation (revêtements des parkings, cours d'écoles, places) est un axe de travail sur le label CAE</p> <p>--> une autre action intéressante concerne le coefficient de biotope et d'intégrer l'outil coefficient de biotope dans les documents d'urbanisme et les prescriptions aux aménageurs</p>	CCHS			Nombre d'actions de mise en place de perméabilisation	2020-2025
	Faire évoluer les pratiques agricoles pour limiter la consommation en eau	Etat des lieux et diagnostic vulnérabilité qui peuvent être mutualisés dans le cadre de l'action 4.5 ; et identification des techniques, solutions et modèles adaptés au territoire	CDCHS			*Evolution de la ressource	2020-2021 pour les études 2021-2025 pour la mise en oeuvre
		Plan de diffusion et de partage des résultats et de sensibilisation sur la base des étapes précédentes et de solutions mises en oeuvre sur des exploitations et sur d'autres territoires, relatives à : la réduction de l'irrigation, le choix des variétés et espèces (développer des cultures moins consommatrices d'eau), les surfaces agro écologiques, les techniques de paillage et de couvert végétal,... pour ménager les nappes et affronter les risques climatiques	CDCHS	CHAMBRE AGRI	€	*Nombre d'agriculteurs sensibilisés * Nombre d'actions menées	2020-2021 pour les études 2021-2025 pour la mise en oeuvre
		Parallèlement, identification des dispositifs d'accompagnement des exploitants en collaboration avec la Chambre d'Agriculture Le choix des techniques, des variétés et des espèces pourra s'opérer également en articulation avec d'autres enjeux climatiques et biodiversité pour leurs bénéfices relatifs aux pollens et pollinisateurs, au sol et à ses amendements, aux espèces mellifères...	CDCHS	CHAMBRE AGRI			2020-2021 pour les études 2021-2025 pour la mise en oeuvre
	Former les agriculteurs et les jeunes agriculteurs aux nouvelles pratiques culturales	Etat des lieux avec la Chambre d'agriculture, syndicats agricoles et coopératives aux fins d'identification de : l'adéquation de l'offre et de la demande ; de l'offre avec les enjeux climatiques (bio, permaculture, intrants, eau, séquestration, adaptation...) ; des conditions d'accès et d'accompagnement aux MAEC/paiements pour services environnementaux ; des meilleures opportunités quant à l'engagement dans de nouvelles pratiques (transmission, extension, installation) ; les éventuelles modifications de règles de la SAFER dans ces situations	Chambre d'agriculture	CHAMBRE AGRI		*Nombre d'actions menées *Image de l'agriculture améliorée	2020-2021
		Identification et mise en avant d'exploitations exemplaires par rapport à l'enjeu par la mise en valeur de la viabilité économique (et de ses conditions), par la revalorisation professionnelle et par les co	Chambre d'agriculture	CHAMBRE AGRI			2020-2021
		Elaboration d'un plan d'accompagnement d'une première "promotion" d'exploitants en extension, reprise et/ou installation	Chambre d'agriculture	CHAMBRE AGRI	€	*Taux de conversion (exploitations et surfaces)	2020-2021
		Encourager les circuits courts et l'approvisionnement en produits locaux, notamment de la restauration collective et par la mise en place de lieux de vente de proximité, favorisant le contact direct producteur consommateur et leur compréhension mutuelle des contraintes et	Chambre d'agriculture	CHAMBRE AGRI		*Lieux de vente directe	2020-2021
		Sensibiliser et favoriser le changement de pratiques lors de la transmission des exploitations et l'installation de jeunes agriculteurs (agriculture biologique, pratiques favorisant la séquestration	Chambre d'agriculture			*Nombre d'agriculteurs formés	2020-2021

AR Prefecture

017-200041523-20221215-DELI129_2022-DE
Reçu le 20/12/2022

	Sensibiliser le secteur agricole aux émissions d'ammoniac et présenter des mesures participant à les réduire (couverture de fosses, pratiques d'épandage, alimentation...)	Chambre d'agriculture				2020-2021
	Favoriser la rencontre sur le terrain et la transparence dans la mise en valeur d'une exploitation exemplaire (temps de formation, de transition et de travail, bilan d'exploitation et modèle économique).	Chambre d'agriculture	CHAMBRE AGRI			2020-2021
	Poursuivre le compostage à la ferme avec conventionnement de la CDC	CDCHS			Nombre de convention signée annuellement avec les agriculteurs	2022
Favoriser le stockage carbone dans les sols agricoles	Identifier et cartographier le stockage carbone sur le territoire, principalement en dehors des TVB	Chambre d'agriculture	CHAMBRE AGRI	€	*Nombre d'action en faveur du stockage	2020-2021
	Sensibiliser aux techniques de stockage, à leur appropriation et leur bénéfices, et les développer afin d'accroître la séquestration carbone sur le territoire (développement/maintien des prairies et des haies bocagères notamment)	Chambre d'agriculture	CHAMBRE AGRI		2020-2021	
	Identifier les aides techniques et financières, et les expériences exemplaires en s'appuyant notamment sur les résultats de Carbocage (marché du carbone, expérimentation Chambre d'Agriculture Bretagne et Pays de la Loire).	Chambre d'agriculture	CHAMBRE AGRI		2020-2021	
	Etudier la meilleure valorisation économique de l'exploitation des éleveurs (label qualité, terroir, co bénéfices...) dans un contexte de développement du stockage carbone (co bénéfices)	Chambre d'agriculture	CHAMBRE AGRI		2020-2021	
	Favoriser l'implantation de haies en utilisant le fonds de financement départemental EVA 17	Chambre d'agriculture	CHAMBRE AGRI		*Surfaces et linéaires (haies, agroforesterie, prairies et surfaces enherbées...)	2020-2021
	Elaboration d'un guide local de la gestion forestière					2022
	Partenariat départemental sur la valorisation du patrimoine forestier					2022
	Actions sur le foncier forestier protection des massifs					2022
	Gestion durable et responsable de la ressource bois					2022
	Appropriation des enjeux de gestion forestière par les élus dans le cadre de l'animation d'un comité forêt					
Communiquer, sensibiliser le grand public sur le stockage carbone	Diffuser le diagnostic de l'action 4.06 du PCAET	Chambre d'agriculture				2020-2021
Structurer une filière bois durable (filiale bois d'œuvre, bois industrie et bois énergie)	Dynamiser la gestion forestière : - lutter contre le morcellement et la parcellisation (aménagement foncier, échanges et cessions de petites parcelles, regroupement des propriétaires (association, groupement forestier), incorporation des BVSM au domaine des communes, - sensibiliser les propriétaires forestiers, les élus et le grand public à l'exploitation et la régénération de la forêt (visite de chantiers exemplaires, communication). - améliorer la desserte forestière (création, réfection de pistes forestières et chemins ruraux) - intégrer les enjeux de biodiversité et TVB dans la gestion forestière	CDCHS			*Surface améliorée, Surface exploitée et régénérée, Volume exploité, *Nombre de réunions organisées, Nombre de document de gestion durable	2020-2025 : Poursuite et renforcement des actions en cours
	Prendre en considération la filière forêt bois dans l'ensemble des documents d'aménagement (SCOT, PLU, etc)	CDCHS				2020-2025 : Poursuite et renforcement des actions en cours
	Promouvoir l'utilisation du bois et des éco matériaux dans la construction et la rénovation des bâtiments publics et privés.	CDCHS				2020-2025 : Poursuite et renforcement des actions en cours
	Développement du bois énergie : - Favoriser les chaudières bois collectives permettant une meilleure combustion. - Particuliers : cibler les chaudières bois peu performantes (foyers ouverts, ouverts,...) et chaudières fioul pour le remplacement avec des chaudières de type Flamme Verte 7 Etoiles pour une amélioration globale de la qualité de l'air. - Sensibiliser à la qualité de l'air en lien avec la combustion	CDCHS			€	2020-2025 : Poursuite et renforcement des actions en cours

AR Prefecture

017-200041523-20221215-DELI129_2022-DE
Reçu le 20/12/2022

Axe 5 : Vers un territoire prés

	Projet mutualisé avec Calitom pour le traitement des ordures ménagères résiduelles (OMR)					
Améliorer la qualité de l'air dans les écoles (transposable à d'autres lieux comme logement, bureau...)	Etat des lieux des locaux (VMC, peintures, mode de chauffage, produits d'entretien...); cours et abords immédiats des écoles; environnement moins proche (y compris végétal)	Communes (ou chefs d'entreprises)	CONTRAT LOCAL SANTE			2020-2025
	Définir les priorités (secteurs, produits...)	Communes (ou chefs d'entreprises)	CONTRAT LOCAL SANTE			2020-2025
	Mobiliser les parties prenantes (voisins, entreprises, personnel, etc...)	Communes (ou chefs d'entreprises)	CONTRAT LOCAL SANTE			2020-2025
	Mettre en place des actions de sensibilisation, d'information et de formation (ventilation, aération régulière des locaux, en particulier après l'utilisation de produits d'entretien...) en capitalisant sur les retours d'expériences et bonnes pratiques disponibles (cf projet Impact'air Ville de la Rochelle visant à améliorer la qualité de l'air intérieur dans les crèches, les maternelles et les écoles élémentaire Supprimer ou réduire les sources de pollution (discussion avec les voisins, arrachage des allergènes, utilisation de produits moins émissifs...); Compenser par diverses mesures (ventilation/aération; adaptation du bâti : végétalisation interne, zone tampon externe, de protection végétale...) Le tout contribuant à la biodiversité et aux mesures d'adaptation au changement climatique (confort estival notamment)	Communes (ou chefs d'entreprises)	CONTRAT LOCAL SANTE	€	Nombre de bâtiments ayant fait l'objet d'un diagnostic air	2020-2025
Réaliser régulièrement des mesures de la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments abritant des populations sensibles (vérifier le périmètre à prendre en compte)			CONTRAT LOCAL SANTE		Nombre de bâtiments ayant réalisés des mesures de qualité de l'air	
Réaliser un état des lieux de la qualité de l'air sur le territoire	Etat des lieux de la qualité de l'air à l'échelle locale (capteurs mis en place par la CDCHS)	CDCHS	CONTRAT LOCAL SANTE			2022-2025
	Etude de projets (si possible portés par les citoyens)	CDCHS	CONTRAT LOCAL SANTE			2022-2025
	Financements de projets (aides comprises)	CDCHS	CONTRAT LOCAL SANTE			2022-2025
	Plan d'action (avec l'ensemble des acteurs)	CDCHS	CONTRAT LOCAL SANTE	€		2022-2025
	Contrôle, évaluation et suivi de l'action	CDCHS	CONTRAT LOCAL SANTE			2022-2025
	Etudier la possibilité d'un partenariat avec la Poste pour le déploiement de capteurs de qualité d'air mobiles, sur des véhicules électriques qui sillonnent le territoire.	CDCHS	CONTRAT LOCAL SANTE		Nombre de capteurs en place sur le territoire	2022-2025
Réaliser un plan de formation à destination des agents et à destination des élus sur les sujets CAE	créer un plan de formation/sensibilisation sur les sujets CAE, l'un pour les élus, l'autre pour les agents	CDCHS				2023
	Implication de l'ensemble des agents des collectivités; Mettre en place une formation simplifiée "Climat Air Energie" pour les agents et les nouveaux élus	CDCHS				Janvier 2020 à janvier 2026
	Le plan de formation des élus et agents portera à minima sur : * la connaissance de la logique cycle de vie des produits et services et de la notion de coût du cycle de vie, connaissance des éco-labels, stratégies de prolongement de la durée de vie des équipements à forte énergie grise (appareils électroniques) avant remplacement	CDCHS			suivi du plan de formation	2024
	* sur les sujets en lien avec la qualité de l'air	CDCHS	CONTRAT LOCAL SANTE		suivi du plan de formation	2023
Réaliser un plan de formation à destination des agents sur les sujets CAE	Réaliser un plan de formation à destination des agents sur les sujets CAE qui intègre : * une sensibilisation à l'utilisation du bois matériau notamment à l'utilisation du bois dans la construction	CDCHS			suivi du plan de formation	2023
	Une formation des 2 personnes du service est prévue sur les achats responsables en novembre 2022	CDCHS			suivi du plan de formation	2022
	Former les personnes référentes sur la budgétisation de la politique climat-air-énergie, et aux dispositifs de financement de cette politique	CDCHS			suivi du plan de formation	2024
	Former en 2022 les secrétaires de mairie sur l'urbanisme durable (évolution des documents d'urbanisme)	CDCHS			suivi du plan de formation	2022
	Formation à prévoir sur la réglementation thermique et la vulnérabilité au CC (risque naturel, confort d'été, etc) à destination des instructeurs des dossiers de permis de construire	CDCHS			Nombre d'instructeurs formés	2023
	* Relancer les formations d'éco-conduites pour les agents car aucune en 2020-2021 * Suivre le nombre de personnes formées à l'éco-conduite annuellement	CDCHS			Nombre de personnes formées sur l'éco-conduite par année	2025
Réaliser un plan de formation à destination	Identifier les élus à mobiliser sur la formation sur les sujets globaux du Climat Air Energie (élargir à la biodiversité, déchets, etc)	CDCHS			Liste des élus à former	2023
	Prévoir dans le programme de formation/sensibilisation des élus sur une sensibilisation à la lutte contre la déforestation importée	CDCHS			Nombre d'élus sensibilisés à la lutte contre la déforestation importée	2023

AR Prefecture

017-200041523-20221215-DELI129_2022-DE

Reçu le 20/12/2022

des élus sur les sujets

CAE

Mettre en place des réunions d'information auprès des élus afin de faire connaître l'énergie du sol (froid et chaud) et les réalisations sur le territoire.

CDCHS, maison de l'énergie

Nombre d'évènements organisés

2022-2025

Poursuivre la sensibilisation des élus sur la lutte contre la précarité énergétique

CDCHS

Nombre d'élus sensibilisés à la lutte contre la précarité énergétique

2023

Réaliser un plan de sensibilisation à destination des agents et à destination des élus

Opération de diffusion des pratiques favorables au stockage carbone (plantations, choix des essences, mode de gestion, conservation des haies (et intégration dans l'aménagement urbain), conservation des espaces verts, toitures et murs végétalisés participant également à lutter contre les îlots de chaleur...)

En valorisant les co-bénéfices : captation poussière, rétention eau, fertilisation du sol, biodiversité, régulation thermique, paysage et cadre de vie...

En mettant en avant les solutions qui contribuent à moins produire de carbone et mieux le stocker et les valorisations possibles : fruits, bois, compost, miel...

Chambre d'agriculture

2020-2021

Sensibiliser les élus et techniciens à la gestion intégrée des eaux pluviales par des solutions compensatoires de rétention ou infiltration à la parcelle au travers de la mise à jour des PLU via le SCOT et la CDC va être moteur sur l'accompagnement des PLU

CDCHS

2023 - 2025

Communiquer auprès de l'ensemble des agents et élus sur des gestes à appliquer pour réduire la consommation d'eau qui est en hausse.

CDCHS

Sensibiliser les élus à l'importance de piloter la politique climat-air-énergie dans ces aspects budgétaires

CDCHS

2023

Réaliser le bilan qualitatif et quantitatif des formations en lien avec les sujets CAE

Le service RH s'assure que les personnes identifiées participent effectivement aux formations CAE sur lesquelles elles se sont positionnées dans le cadre du climat Air Energie (en lien avec la mise en place d'un outil de suivi)

CDCHS

2023

Le service RH vérifie que chaque formation CAE dispensée intègre un système d'évaluation

CDCHS

2023

Mettre en place un outil de suivi sur le nombre de sessions, nombre d'inscrits, évaluation de la satisfaction des stagiaires, ...)

CDCHS

nombre de sessions, nombre d'inscrits, évaluation de la satisfaction des stagiaires, ...

2023

Développer un plan de sensibilisation/information du grand public

Informers les particuliers sur la qualité de l'air intérieur.

CDCHS - Maison de l'énergie

CONTRAT LOCAL SANTE

2020-2025 : Action déjà engagée avec la maison de l'énergie, à poursuivre et renforcer sur la durée du PCAET

Faire la promotion et informer sur les produits plus respectueux de l'environnement (expositions, film, brochures, ...) via le 129

CDCHS

2023

Sensibiliser à la réduction des consommations d'eau (gestes et équipements économes, changement de pratiques en agriculture, arrosage des espaces verts...)

CCHS

2020-2025

Opération d'information et de sensibilisation à la notion de stockage carbone et du cycle du carbone

Chambre d'agriculture

*Nombre de citoyens sensibilisés
*Nombre d'actions particulières mises en oeuvre
*Supports de communications

2020-2021

Dispositif de sensibilisation au rôle des milieux humides

CDCHS, via le technicien rivières,

2020-2025

Faire connaître les résultats de cet état des lieux et sensibiliser la population à la qualité de l'air :

Sensibiliser les divers secteurs à leurs impacts sur la qualité de l'air

Identifier et présenter aux différents acteurs particuliers et professionnels des bonnes pratiques et alternatives à mettre en place dans chaque secteur pour améliorer la qualité de l'air (mode de chauffage, brûlage des déchets verts, transport, pratiques agricoles...)

CDCHS

2022-2025

Sensibiliser les bâtiments (privés) grands consommateurs d'eau chaude sanitaire lors de réunions d'information à la sobriété relative à la consommation d'eau chaude et aux équipements d'énergie renouvelable pour la production d'eau chaude sanitaire.

CDCHS, maison de l'énergie

2022 à 2025

Développer un plan de sensibilisation/information pour les professionnels

Informers les particuliers et professionnels sur la qualité de l'air intérieur.

CDCHS - Maison de l'énergie

CONTRAT LOCAL SANTE

2020-2025 : Action déjà engagée avec la maison de l'énergie, à poursuivre et renforcer sur la durée du PCAET

Informers via la PTRE les acteurs du bâtiment et de l'immobilier sur la politique énergétique et climatique de la collectivité et sur les objectifs à atteindre dans le secteur du bâtiment et de la mobilité pour les différentes cibles (propriétaires occupants ou bailleurs, logements individuels ou collectifs...)

2023

Sensibiliser les bailleurs à la qualité de l'air intérieur.

Communes

CONTRAT LOCAL SANTE

2022-2025 : Communication sur l'outil auprès des communes puis déploiement.

AR Prefecture

017-200041523-20221215-DELI129_2022-DE
Reçu le 20/12/2022

	informer les acteurs du bâtiment et de l'immobilier sur la vulnérabilité du territoire au changement climatique (vigilance quant au choix des implantations de bâtiments et d'équipements)					2023
	Sensibiliser/former les artisans pour développer l'offre RGE					2022
Etre exemplaire en matière d'éco-responsabilité de la commande publique	Encourager la fourniture du bilan GES des produits/services achetés dans les appels d'offres	CDCHS			Part des appels d'offre sur les produits/services achetés ayant fait appel à la fourniture d'un bilan GES (%)	2025
	Prendre en compte la durée de vie et la fin de vie des produits achetés dans les critères d'achats	CDCHS			Part des appels d'offre sur les produits achetés ayant pris en compte la durée de vie et de fin de vie des produits (%)	2023
	Etudier la possibilité de recourir à des matériaux de construction qui suivent des critères écologiques (le bois est notamment systématiquement étudié) et repose sur les gisements locaux (Pisé, paille, etc.)	CDCHS				2023
	Réaliser l'entretien des bâtiments et des espaces publics selon des critères écologiques à définir	CDCHS			Part des achats liés à l'entretien des bâtiments et espaces publics disposant de critères écologiques (%)	2023
Economiser l'eau dans les bâtiments publics	Décision politique d'installer des appareils et robinets économes en eau avec un budget alloué	CDCHS				2023
	Note de service mentionnant la volonté de vérifier et d'optimiser continuellement la consommation d'eau	CDCHS				2023
	S'engager sur un objectif chiffré de réduction des consommations d'eau	CDCHS			suivre la consommation d'eau et la comparer avec l'objectif défini	2023
	Equiper au fur et à mesure les compteurs des bâtiments publics de télé-relève (déploiement annuel)	CDCHS			nombre de bâtiment équipé annuellement de télé-relève	2026
	Suivre pour la piscine le taux de renouvellement de l'eau de baignade (en l/j/baigneur)	CDCHS			taux de renouvellement de l'eau de baignade (en l/j/baigneur)	2023
	Mettre en place la récupération des eaux pluviales pour les espaces verts ou les batiments sur les prochaines constructions lorsque cela est possible	CDCHS			nombre de batiments communaux équipés de récupération d'eaux de pluie (total cumulé par année)	2026
Budgétiser la politique Climat Air Energie de la collectivité	Nommer une équipe transversale pour prendre en charge les aspects budgétaires liés à la politique climat-air-énergie ; au minimum cette équipe comprend une personne en charge des finances et du budget et une personne en charge de la politique climat-air-énergie	CDCHS				2024
	Attribuer chaque année un budget pour la politique climat air énergie	CDCHS			budget annuel de la politique CAE	2025
	Suivre le budget de la politique CAE via un indicateur en €/an/habitant	CDCHS			suivi du budget de la politique CAE exprimé en €/an/habitant	2025
Réaliser un diagnostic de ses besoins et de sa flotte de véhicules	Mettre en place un fichier de suivi du parc de véhicules de la collectivité par type de motorisation	CDCHS			fichier de suivi du parc de véhicules de la collectivité par type de motorisation	2025
	Mettre en place un carnet de suivi pour chaque véhicule du parc	CDCHS				2025
	* Evaluer les besoins de la collectivité en matière de véhicules motorisés sur son parc propre (kilomètres parcourus, consommation de carburant, usages, temps et fréquence d'utilisation, location, communication, ...). * S'assurer que les consommations totales ramenées en kWh/agent/an sont en baisse	CDCHS			consommations des véhicules de la collectivité et km réalisés par an	2025
	Faire le bilan économique du poste déplacement de la collectivité et mettre en place un outil de suivi	CDCHS			bilan économique du poste déplacement de la collectivité	2025
Réaliser un plan de mobilité interne	S'engager politiquement dans la réalisation d'un plan de mobilité au sein de la CDCHS	CDCHS				2025
	Rédiger une note de service précisant que le covoiturage est encouragé pour les employés, que l'usage des véhicules électriques est à privilégier en priorité (fiche action du plan de mobilité interne)	CDCHS				2025
	* Réaliser une enquête auprès du personnel pour connaître leurs besoins en matière de mobilité durable pour leur déplacement professionnel (en distinguant l'usage voiture, train, vélo, à pied, covoiturage, etc) (fiche action du plan de mobilité interne) * Réfléchir à ce qui pourrait être aménagé dans les locaux de la collectivité (fiche action du plan de mobilité interne)	CDCHS			résultats de l'enquête	2025
	Mettre en place des places de stationnement vélo sécurisés (fiche action du plan de mobilité interne)	CDCHS			nombre de places vélo sécurisés au sein de la collectivité	2025
	Donner la possibilité de suspendre/sécher l'équipement cycliste (casque, pèlerine), douches/vestiaires (fiche action du plan de mobilité interne)	CDCHS				2025
Réaliser une trame noire si coût raisonnable	CDCHS					
	Poursuite de la communication via articles de presse et magazine 129	CDCHS				2022

AR Prefecture

017-200041523-20221215-DELI129_2022-DE
Reçu le 20/12/2022

	Définir un budget alloué pour la communication sur les sujets au sens large sur le Climat Air Energie	CDCHS			budget alloué annuellement pour la communication sur le ssujets CAE		
	Communiquer dans le magazine de la collectivité sur le label Ville et villages étoilés de l'ANPCEN	CDCHS				2023	
	Communiquer auprès du Grand Public sur les nouvelles règles du décret PAMA 2015 (cf. réglementation)	CDCHS				2023	
	Poursuivre la communication auprès du grand public sur la géothermie et ses différentes techniques, notamment avec la maison de l'énergie.	CDCHS, maison de l'énergie				2022-2025	
	Valoriser les résultats de la politique de mobilité durable sur le territoire au travers des différents outils de communication auprès du grand public	CDCHS				2023	
	Inscrire dans le magazine un article sur la gestion différenciée et aux pratiques alternatives aux produits phytosanitaires	CDCHS				2023	
	Communiquer annuellement sur l'avancement du programme d'actions à travers le magazine sous forme de synthèse	CDCHS				Janvier 2020 à janvier 2026	
	Communiquer auprès du grand public sur les économies d'énergie et les réductions de GES engendrées par les travaux de rénovation réalisés	CDCHS					
	Intégrer dans un outil de communication comme le magazine le reporting de la consommation du patrimoine de la collectivité (annuellement)	CDCHS				2023-2024	
Développer un plan de communication pour le grand public	Communiquer sur les actions de stockage d'électricité déjà en place sur la CDCHS et sur les résultats d'autonomie pouvant être atteint.	CDCHS				2020-2025 : Poursuite du déploiement déjà en cours	
	Communiquer auprès du grand public et acteurs du territoire via le magazine sur les résultats des indicateurs généraux de la stratégie du PCAET (consommation, Enr, GES, polluants pour suivre la trajectoire du PCAET à l'échelle du territoire)	CDCHS				2023	
	Diffuser l'information sur les aides financières et les organismes d'aides auprès des habitants (orienter vers les outils existants, comme le site du gouvernement FAIRE.fr, via courrier avec redevances, magazine CDCHS, site internet de la CDCHS et des communes, réseaux sociaux...)	CDCHS - Maison de l'énergie			Nombre de personnes reçues en permanences		2020-2025 : Action déjà engagée avec la maison de l'énergie, à poursuivre et renforcer sur la durée du PCAET
	Développer une communication ciblée (lettre « TEPOS », rubrique dans le journal intercommunal, communiqués de presse réguliers sur des sujets concrets comme conférences et journée de l'énergie positive etc) valorisant l'ensemble des dispositifs locaux, régionaux et nationaux. (action issue du programme d'action TEPOS)	Maison de l'énergie			Nombre d'articles		2020-2025 : Poursuite des actions déjà en cours
	Mise à jour du numéro special Haute Saintonge sur la transition énergétique (action issue du programme d'action TEPOS)	Maison de l'énergie					2020-2025 : Poursuite des actions déjà en cours
	Une communication pédagogique sera par ailleurs prévue à destination des habitants qui ne verraient là que des "mauvaises herbes", pour qu'ils comprennent les enjeux (préservation de la biodiversité, limitation du risque inondation, amélioration du confort d'été...) : petit panneau, article dans les publications des collectivités, réunion d'information...	Communes					Sensibilisation des services espaces verts et des habitants : 2020-2021, mise en œuvre : 2022-2025
	Diffuser les résultats de l'empreinte écologique des bâtiments publics aux habitants, une fois le bilan réalisé	CDCHS/Communes					2020-2025 : Poursuite des actions déjà en cours
	Communiquer sur le site internet du label CAE	CDCHS					2023
	Développer un plan de communication pour les services et élus	Communiquer en interne sur les économies d'énergie et les réductions de GES engendrées par les travaux de rénovation réalisés	CDCHS				
		Valoriser en interne (outil à définir) l'atteinte des objectifs de performance définis par bâtiment et valoriser les bonnes pratiques des services	CDCHS				2024
Communiquer en interne sur des résultats des indicateurs généraux de la stratégie du PCAET (conso, Enr, GES, polluants pour suivre la trajectoire du PCAET à l'échelle du territoire)		CDCHS				2023	
Organiser des évènements, des animations et des expositions par la collectivité sur les sujets	Organiser un événement contre la pollution lumineuse en se rapprochant de la maison de la forêt via des soirées à thème	CDCHS				2022	
	Poursuivre les animations et expositions sur les différents sites communautaires					2022	
	Poursuivre la communication auprès du grand public sur les énergies renouvelables (cadastre solaire, géothermie...), notamment avec la maison de l'énergie.	Maison de l'énergie			Production d'EnR sur le territoire		2020- 2025 : Poursuite des actions déjà en cours
	Organiser des visites de site (format élus, format habitants et dans les écoles), des retours d'expériences, des ciné débats, des conférences sur le thème de la transition énergétique sur des projets du territoire en géothermie, réseau de chaleur, solaire thermique, chaufferies bois...	Maison de l'énergie			Nombre de visites annuelles organisées sur le thème de la transition écologique		2020-2025 : Poursuite des actions déjà en cours

AR Prefecture

017-200041523-20221215-DELI129_2022-DE
Reçu le 20/12/2022

Mettre en œuvre l'écoresponsabilité des événements sur le territoire	* Rédiger une charte pour les événements organisés par la collectivité et qui définit des règles éco-responsables (tri des déchets à élargir à d'autres actions). * Rédiger aussi une charte à destination des organisateurs de festival, de manifestations culturelles, etc pour leur imposer une liste de règles éco-responsables à mettre en application (en lien avec une action du PLPDMA)	CDCHS				
Tourisme durable : irrigation de la transition énergétique dans les axes de travail	Tourisme durable : irrigation de la transition énergétique dans les axes de travail					2023
Compléter les fiches de poste	Compléter les fiches de poste de l'ensemble des agents concernés (urbanisme, bâtiments, mobilité, adaptation, etc) avec des tâches couvrant l'ensemble des thématiques climat-air-énergie	CDCHS			fiches de postes complétées	2023
Recherche de coopération avec les territoires voisins dans la mobilité, la santé, la silver économie, l'éco-construction						
Mise en comptabilité des documents d'urbanisme avec le SCOT	Finaliser le SCOT					
	Poursuivre les travaux SCOT en collaboration avec BE et cerema (déploiement d'une méthode impliquant toutes les communes (conservation des Plu par les communes)					2022
	Très forte diminution de l'artificialisation des sols via la mise en compatibilité des documents d'urbanisme dans le cadre du SCOT / réhabilitation de friches / réduction du résidentiel vacant / utilisation des dents creuses, etc					
Mettre en place la stratégie territoriale via les fonds européens 2021-2027 (FEDER 1,6M et FEADER 1,3M)	Axe 1 Gestion équilibrée des ressources et de l'environnement (750 000 €): encourager la sobriété et la transition, protéger l'environnement/PAT, déchets/eau.. (Leader 450 000€), développer la mobilité durable, la forêt publique durable (FEDER 300 000€)			750 000		2023 - 2026
Créer un observatoire du foncier (enveloppe urbaine, friches, etc)						
Définir des préconisations à l'échelle des quartiers	Développer des éco-quartiers					
	Réaliser un document cadre à destination des communes et de l'intercommunalité qui préconise des actions sur les sujets CAE à l'échelle d'un quartier	CDCHS				2023
Définir des préconisations à l'échelle d'un bâtiment	Réaliser un document cadre à destination des communes et de l'intercommunalité qui préconise des actions sur les sujets CAE à l'échelle d'un bâtiment (pour recommandation)	CDCHS				2023
Intégrer des critères environnementaux dans les appels d'offre des projets d'aménagement	Définir des critères de choix des offres sur l'impact environnemental(kWh économisé, émissions de CO2 ou émissions/exposition aux polluants atmosphériques...)	CDCHS				2024
	Définir comme critères de jugement des offres les références environnementales et les pratiques internes de l'entreprise candidate (expérience requise en HQE ou équivalent, label de performance énergétique, formation à l'AEU2, certification ISO 14001/9001 de l'entreprise, démarche d'éco-responsabilité interne...)	CDCHS			Part des marchés incluant des critères environnementaux (en € et en nombre)	2022
	Les exigences mentionnées comme critères de jugement des offres ont un caractère contraignant (prescriptions et non simples recommandations, inscription dans les documents contractuels et opposables, contrôle, sanction prévue en cas de non-respect)	CDCHS				2022 et 2024
Organiser la gestion des déchets des chantiers d'aménagement	*Déployer par la CDCHS le projet de recyclage des matériaux inertes avec la société BALOUT sur le pôle déchets situé à Guitinières. Ce site vise à recycler les déchets de chantier et des autres déchèteries du territoire. *Suivre la quantité de déchets de matériaux de construction/démolition via la mise en place d'un outil de suivi	CDCHS			quantité de déchets de matériaux de construction/démolition	2023
Diffuser en interne les documents cadres	Organiser la diffusion des différents document cadres créés auprès des services	CDCHS				2023

AR Prefecture

017-200041523-20221215-DELI129_2022-DE
Reçu le 20/12/2022

Lister annuellement

l'ensemble des travaux réalisés de valorisation énergétique des systèmes d'assainissement		CDCHS			Lister des travaux réalisés annuellement sur les systèmes d'assainissement en lien avec la valorisation énergétique	2024
Réaliser un schéma directeur du pluvial	Réaliser un schéma directeur du pluvial si la compétence eau pluviale urbaine est prise par la collectivité en 2026	CDCHS				2025
Créer des ouvrages de gestion alternative des eaux pluviales sur le territoire	Créer des ouvrages de gestion alternative des eaux pluviales sur le territoire sur ZAE via des noues (techniques alternatives)	CDCHS				2023
Réfléchir à une incitation financière pour l'achat d'un récupérateur d'eau par la collectivité	Réfléchir à une incitation financière pour l'achat d'un récupérateur d'eau par la collectivité	CDCHS				2023